



## CONDITIONS DE RESERVATION :

- 1- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Le nombre de personnes occupant le meublé de tourisme ne peut en aucun cas dépasser la capacité prévue.
- 2- La réservation d'un emplacement précis, reste un souhait, que la direction peut modifier en fonction des disponibilités et sans préavis.
- 3- La location ne devient effective qu'avec notre accord signifié par une confirmation écrite de réservation et après réception d'un versement d'arrhes.
- 4- En l'absence de message télégraphique du campeur précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'emplacement ou le meublé de tourisme devient disponible après la date mentionnée sur le contrat de réservation et le règlement intégral des prestations demeure exigé Les messages téléphoniques ne sont pas admis.
- 5- En cas d'annulation il vous sera retenu ou vous restera à nous devoir à titre d'indemnité de rupture de contrat :
  - un montant égal au versement des arrhes si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée,
  - un montant égal au total de votre séjour si vous annulez moins de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
- 6- Le montant du séjour est intégralement dû le jour de l'arrivée après visite des lieux. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.
- 7- Pour toute modification des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement.
- 8- Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Les tribunaux de Carpentras sont seuls compétents en cas de litige.